

Entreprise

Devenir indépendant, un pari parfois gagnant

Etablir un «business plan» est capital avant de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat

Delphine Perrella Gabus,
Service de la promotion économique

«J'y vais, j'y vais pas? A trois je me lance!» Félicitations! Vous venez de rentrer dans la phase «pré-projet» du futur entrepreneur. A ce stade, votre esprit est bouillonnant. Les idées se bousculent. Vous êtes animé d'une soif que seule la conquête du marché que vous avez décidé de prendre d'assaut pourra assouvir. Mais avant l'assaut, il y a l'étape de la stratégie: il faut établir un «plan d'affaire», plus communément appelé *business plan*.

Ce plan vous permettra de structurer votre idée, éventuellement pour rechercher des investisseurs, mais surtout pour identifier vos concurrents, ce qui vous différenciera d'eux, estimer le chiffre d'affaires à réaliser pour vous en sortir.

Dans cette étape de mise en place, le Guichet pour entreprise



Décider d'assumer la responsabilité de sa carrière d'indépendant, c'est faire le pari la réussite. WORKBOOK STOCK

du Service de la promotion économique de Genève (SPEG) sera un partenaire de choix: il vous conseille et met à votre disposition toutes les informations pour créer votre plan d'affaire.

Le SPEG à votre service

Votre *business plan* est terminé? Avant de faire le grand saut,

n'oubliez pas de régler certaines questions administratives, telles que l'inscription aux assurances sociales, au Registre du commerce, votre affiliation éventuelle auprès de la TVA, etc. Le SPEG répond à ces questions et peut vous aider à déterminer vos options.

Le jour J est enfin arrivé. Vous allez démarrer votre première

journée en tant qu'indépendant. Vous jouez désormais dans la cour des courageux qui ont décidé de prendre leur destin professionnel en main. Enfin la liberté est à votre portée, celle qui vous permettra de fixer votre rythme de travail, de démarcher vos clients, de décider des orientations stratégiques de votre entreprise.

En savoir plus

Rendez-vous aux «Matinales du créateur d'entreprise», demain jeudi 10 février de 9 h 00 à 12 h 30, à la Cité des métiers. Le Service de la promotion économique, en collaboration avec la Cité des métiers et de la formation Genève, vous invite à participer à cet atelier sur les aspects pratiques liés à la création d'entreprise.

«Les matinales du créateur d'entreprise: les pièges à éviter» Atelier animé par Delphine Perrella Gabus, conseillère aux entreprises au Service de la promotion économique. Entrée libre et sans inscription. Espace 5 de la Cité des métiers (1er étage de l'OFPC, rue Prévost-Martin 6) Pour en savoir plus: www.ge.ch/entreprises

Mais cette liberté a aussi un prix: celui de travailler dur pour atteindre vos objectifs, de se retrouver seul à devoir prendre des décisions compliquées.

D'ailleurs, il n'y aura pas toujours des réponses immédiates aux questions que vous vous poserez. Parfois, il vous faudra plusieurs jours ou semaines avant que les solutions ne vous apparaissent.

Le prix de la liberté

Pour toutes ces raisons, il est important d'être accompagné et soutenu par des proches ou des personnes en qui vous avez

confiance, disponibles pour vous écouter et vous conseiller dans les moments de doutes.

Cela dit, ce ne sont que des passages qui seront relayés par des grands moments de joie et de satisfaction, par exemple à la signature d'un gros contrat auquel vous ne vous attendiez pas.

Décider d'assumer la responsabilité de votre carrière d'indépendant, c'est faire le pari de réussir. Tout au long de ce chemin que vous vous apprêtez à prendre, vous garderez à l'esprit que votre seule limite est celle de votre imagination.